

La Gazette du **LEVRIER**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE LA VILLE DE
WINTZENHEIM

#64

Automne/Hiver 2020



Ville, vignoble et campagne



CONTACT

Magazine municipal d'information de la ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Daniel LEROY et service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Nuit Blanche, Services de la Ville
Certaines photos ont été prises avant l'imposition des mesures de distanciation sociale.

Impression : Freppel Imprimeur à Wintzenheim

MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM

Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr

E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

f : Ville de Wintzenheim



4-5 Retour en images

ÉTAT CIVIL

6 Le recensement
La commune recrute des agents recenseurs

7 Les grands anniversaires

URBANISME ET SÉCURITÉ

8 Les chantiers reprennent enfin !
Noms de rues en doublon : il y a urgence !

COMMERCES

10 «Je consomme local, tout le monde y gagne !»
Concours des vitrines de Noël des commerçants
Double soutien de la municipalité

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

11 Noël à Wintzenheim
Clair de Noël
12 Section Savate Bâton Défense du Karaté
13 Quand la petite histoire rejoint la Grande...

ENFANCE-JEUNESSE

14 Brèves de rentrée
Espace d'Animations : inscriptions aux vacances de Noël

VIE COMMUNALE

15 Santé : une nouvelle offre de soins à Logelbach
L'application utile pour tous les citoyens
16-17 Décisions du Conseil Municipal
Parole aux groupes

SOLIDARITÉ

15 La ligue contre le cancer dans le haut-rhin :
appel aux dons !

DIVERS

18 Agenda
19 Informations pratiques

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

L'année 2020 restera gravée dans l'esprit de chacun de nous. Année hors du commun, s'il en est, on peut affirmer que la planète entière a vécu les mêmes inquiétudes et ressentis les mêmes espérances, des peurs identiques face à cette pandémie encore non-maîtrisée.

Chacun d'entre nous a arrêté, puis repris puis ralenti ses activités. Malheureusement, le contexte sanitaire lié à la COVID-19 reste préoccupant et continue de troubler notre quotidien. Nous nous devons de veiller au respect des consignes sanitaires. C'est la responsabilité de la collectivité d'instaurer le cadre, mais cela relève essentiellement de la responsabilité de chacun de respecter les règles.

Ainsi, les enfants ont pu réinvestir les deux écoles de la commune en toute sécurité. A ce propos, je veux ici saluer le travail des directeurs et directrices, des enseignant(e)s et de tous les personnels et agents de la collectivité pour le travail qui a permis cette reprise. Maintenant, c'est à chacun de nous, parents et enfants, de garantir la sécurité de tous par le respect des gestes barrières au quotidien.

Le Conseil Municipal des Jeunes a repris ses actions. Je les félicite pour leur engagement tout au long de l'année... Tout comme le Conseil Municipal des Aînés qui vient de se mettre en place. Merci à toutes les personnes qui ont choisi de s'investir pour le bien-être des habitants de la commune.

Le conseil municipal s'est aussi déjà rassemblé pour débattre des orientations budgétaires afin de voter le budget dès décembre. Nous profitons des moments où les règles sanitaires permettent encore de se réunir et valider un budget pour être opérationnel dès début 2021, et ce quel que soit la suite donnée liée à la COVID-19.

Le bilan financier est positif et permet d'envisager 2021 avec les ressources indispensables. Le rôle de la collectivité sera toujours de soutenir l'emploi

et l'économie. Sans être déraisonnable mais ni trop frileux, nous ferons le nécessaire pour entreprendre les réalisations prévues dans notre programme. C'est la traduction de notre engagement dans le soutien des entreprises en étant fournisseur d'activités et aussi d'emplois.

Notre projet de construction d'un centre périscolaire et d'une cantine scolaire est notre priorité et 2021 sera l'année où ce programme doit prendre forme pour un début de réalisation en 2022.

Si le travail et l'activité économique se maintiennent tant bien que mal, il n'en est malheureusement pas de même pour les activités associatives et de loisirs.

Ainsi, la rentrée a été de courte durée pour les associations. A peine reprises, les activités ont dû stopper. Je tiens à leur redire que nous serons à leurs côtés dans les mois à venir en les soutenant par tous les moyens nécessaires.

Quant à la fête des aînés, au regard du contexte, il a été préférable de l'annuler et de la prévoir au printemps, si cela est possible. Cela est également le cas des manifestations, événements, marchés...

Nous allons de l'avant... mais en sachant que notre quotidien est précaire. La pandémie favorise les gestes de solidarité, mais aussi accentue la solitude des personnes isolées... Au-delà de la crise sanitaire, c'est aussi la détresse de certain(e)s qui doit être prise en compte. Là encore, le Centre d'Action Sociale est à votre écoute et nous souhaitons qu'il soit également une ressource pour ceux qui en ont besoin.

2021 sera sans doute une année instable comme 2020. Toutefois, il ne faut pas laisser la peur et le découragement prendre du terrain.

Prenons patience face à la résolution de la pandémie, soutenons les plus fragiles, et gardons courage et optimisme pour l'avenir de tous...

Hâte de vous revoir en Noël plein de bonheur et une nouvelle année remplie de joie.

Bien cordialement

Serge NICOLE
Maire

Vice-Président de Colmar Agglomération

1 SEPTEMBRE 2020
RENTREE SCOLAIRE



9 SEPTEMBRE 2020
LANCEMENT DE LA SAISON
CULTURELLE ARTHUSS
2020/2021



29 SEPTEMBRE 2020
INAUGURATION DU PÔLE
MÉDICAL DE LOGELBACH



DU 28 SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2020
EXPOSITION
ANNÉE 2020, L'ANNÉE DE GAULLE,
GRAND EST, TERRE DE MÉMOIRE



7 OCTOBRE 2020
CONCERT
FRÉDÉRIC ARNOLD ET NANOU



OCTOBRE ROSE 2020

LA VILLE S'ILLUMINE EN ROSE
EN SOUTIEN A LA LUTTE CONTRE
LE CANCER



21 OCTOBRE 2020
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
LES CONTES DE PLEINE LUNE



DU 19 AU 30 OCTOBRE 2020
VACANCES DE LA TOUSSAINT
À L'ESPACE D'ANIMATIONS





DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie
ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LA COMMUNE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

La disponibilité demandée s'étale de début janvier à début mars et se décline de la manière suivante :

● **Première quinzaine de janvier 2021** : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoires et, entre ces séances, le repérage des adresses à recenser. Ainsi il est fortement conseillé de demeurer dans la commune.

● **Du 21 janvier jusqu'à la fin février** : disponibilité quotidienne y compris le samedi avec une large amplitude dans les horaires afin de pouvoir contacter tous les habitants du secteur attribué.

Descriptif des tâches à réaliser :

- se former aux concepts et aux règles du recensement qui seront développés lors des formations,
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur,
- déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
- relancer les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,



- rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine au coordinateur communal,
- savoir manipuler internet et la téléphonie mobile,
- disposer d'une certaine capacité relationnelle.

Ainsi, si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre CV et lettre de motivation à :

Mairie de WINTZENHEIM
M. le Maire
28 rue Clemenceau
68920 WINTZENHEIM

Les grands anniversaires

DU 01/04/2020 AU 30/11/2020

Âge	Naissance	Nom	Prénom
90 ans	07/05/1930	SCHMITT/EPTING	Yvette
90 ans	12/11/1930	BUHL/BURGARD	Marguerite
90 ans	25/11/1930	FLORENCE/BOURGHART	Marie Madeleine
90 ans	14/06/1930	ANCEL/GILG	Jacqueline
90 ans	16/04/1930	BUHL/REMETTER	Albertine
90 ans	09/07/1930	MULL	André
90 ans	15/08/1930	SCHROETTER/SCHREIBER	Marie
90 ans	04/10/1930	RUCH/STRUB	Jacqueline
95 ans	20/07/1925	ABT	Louis
96 ans	04/05/1924	GURBA/ROMANN	Anne
97 ans	23/04/1923	HORBER/BAUMGARTNER	Odile
97 ans	14/04/1923	FRANCHEL	Roger
98 ans	16/04/1922	CLO/BOHN	Marie Anne
100 ans	09/08/1920	GRASS/GOETZ	Louise

Noces d'or (50 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
29/08/1970	RITHIE Bernard/BURGHARD Marie

Noces de diamant (60 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
28/10/1960	HAUACKER André/ROSE Simone
19/11/1960	HOFFMANN Pierre/SONTAG Simone
15/11/1960	SCHAFFAR Joseph/NOEHRINGER Marie

Noces de palissandre (65 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
07/10/1955	SCHULLER Fernand/FELLMANN Marie Rose

Les chantiers reprennent enfin !

Le confinement, le déconfinement, les gestes barrières et les mesures sanitaires sont autant de freins au déroulement de nos différents chantiers qui, pour la plupart, étaient programmés à la fin du dernier mandat.

Pour une politique de stationnement au service des usagers : le parking Simone Veil



Le stationnement est essentiel dans nos politiques d'aménagement de l'espace public urbain. Il contribue d'une certaine façon à faciliter l'accès à nos commerces tout en soutenant le développement économique du centre-ville combinant ainsi les liens entre le bien-être et le vivre ensemble en ville.

Aujourd'hui, ce nouveau parking de douze places a été mis à votre disposition. Cependant, si les places devaient être occupées par des voitures toujours en stationnement (voitures tampons) qui accentuent la congestion de l'espace public, le stationnement sera limité à 1h30 entre 8h et 19h.

Les plantations ont été réalisées cet automne par les agents communaux du service des espaces verts.

Travaux de voirie, c'est reparti !

Parmi les travaux programmés à la fin du dernier mandat, deux chemins ruraux ont refait peau neuve : l'Obersoedlenweg à Wintzenheim et l'Oberbenzenweg à Logelbach.



Le marquage au sol a également été finalisé dans la rue du Maréchal Joffre pour ce qui concerne la première tranche de travaux.



Parallèlement à ces travaux, depuis la fin juillet et pour une durée de quatre mois, la deuxième tranche pour l'aménagement de la rue du Maréchal Joffre est entrée dans sa phase active. Les travaux englobent également la création d'un parking d'une trentaine de places à côté du cimetière.

Un pôle médical pour Logelbach

Le chantier débuté fin septembre 2019 n'a pas pu être livré au début du printemps 2020, en partie à cause de l'interruption des travaux liée au confinement. Ouvert au public depuis début septembre, le pôle médical Louise Jordan a été inauguré le 29 septembre 2020.



Église Notre-Dame de l'Assomption Logelbach

Les deux portes latérales ont été remplacées en raison de leur vétusté.



Renforcement du réseau eaux pluviales et assainissement

Du 22 juin à mi-septembre, toujours dans la rue du Maréchal Joffre, tronçon compris entre les rues du Baental et Poincaré, les travaux de renforcement hydraulique du réseau eaux pluviales et assainissement ont été réalisés.

Dans la rue Aloyse Meyer, le chantier avait démarré le 6 juillet 2020 pour une période rallongée à trois mois à cause de la présence de tuyaux en amiante sur une bonne longueur. Ainsi tout le réseau assainissement a été repris et redimensionné.



De plus, l'ancienneté du réseau eau potable a rendu nécessaire son remplacement.

Et pour éviter un rustinage, nous avons procédé au renouvellement complet de l'enrobé dans toute la rue.

Transfert des conteneurs rue Jeanne d'Arc



Les conteneurs papiers et verres ont été déplacés à l'arrière de l'ancien dojo.

Aménagement du parc Herzog

La deuxième tranche de l'aménagement du parc Herzog a démarré : parvis devant les deux églises et aménagement autour.



NOMS DE RUES EN DOUBLON : ILY A URGENCE !!

« La vie ne tient souvent qu'à un fil. »

Afin de mieux aiguiller les secours lors de leurs nombreuses interventions (pompiers, ambulances, médecins...), ces derniers nous demandent avec insistance de modifier le nom des rues en doublon.

Suite à l'article paru dans la gazette N° 58 de décembre 2017 et aux propositions faites par quelques rares riverains et surtout par notre société d'histoire, vous trouverez ci-dessous les rues qui prendront une autre dénomination dans nos trois quartiers :

- À La Forge : la rue de la Gare,
- À Wintzenheim : la rue de Turckheim et la rue des Prés,
- À Logelbach : les rues de Turckheim, Trois Epis, Chapelle et Acker ouest.

Nous sommes aujourd'hui en discussion avec Ingersheim concernant la route de Colmar à Logelbach.

Une information vous parviendra à ce sujet et je compte beaucoup sur votre compréhension.

Denis ARNDT
Adjoint délégué à l'Urbanisme, à la Voirie, à l'Action Foncière et aux Travaux

«JE CONSOMME LOCAL, TOUT LE MONDE Y GAGNE !»

J'en appelle à la solidarité de tous avec nos commerces de proximité, avec nos commerçants locaux. Nos commerçants sont nos voisins. Il est de notre responsabilité d'être solidaires avec eux en les privilégiant. Ils font aussi notre ville.

Les marchés traditionnels ainsi que nos commerces de proximité reflètent l'importance de consommer local et renforcent le lien entre consommateurs et producteurs du territoire. Préférons-les et attendons autant que possible leur réouverture ou la mise en place de dispositifs «click and collect».

Ne nous précipitons pas toutes et tous pour aller faire nos achats sur des plateformes numériques de commerce mondial ou dans les grandes surfaces. Faisons en sorte de réaliser nos achats localement, différons ceux qui peuvent l'être.

A Wintzenheim nos producteurs, commerces et services de proximité ont besoin de nous, soutenons-les !

Dominique SCHAFFHAUSER,
Adjointe déléguée à l'économie



Wintzenheim

Lots à gagner

Concours de la plus belle vitrine de Noël

Vous êtes artisan ou commerçant de Wintzenheim, Logelbach ou La Forge ?

Inscrivez-vous par mail à lkempf@mairie-wintzenheim.fr jusqu'au 5 décembre 2020 inclus

Jeu gratuit

en précisant l'adresse et la nature de votre commerce, et en envoyant la photo de votre vitrine avec laquelle vous souhaitez concourir.

Un prix sera également décerné à la photo de façade/vitrine qui aura reçu le plus de «like» sur la page de la ville à la fin du concours !

Un, deux, trois, Décorez !

Le règlement du jeu est consultable sur le site internet www.ville-wintzenheim.fr

DOUBLE SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ

Cette année, l'épidémie de COVID-19 a accentué les inégalités et causé beaucoup de tort à l'économie, notamment aux commerces de proximité, qui ont dû mettre leur activité au ralenti voire fermer totalement pendant plusieurs semaines pour certains.

Pour pallier à ces différentes difficultés, le CCAS a décidé de distribuer des bons d'achat de 40 € aux familles déjà aidées par le CCAS et aux personnes de plus de 80 ans. Ces bons seront à utiliser dans les commerces partenaires de la commune.

Cette opération du CCAS a pour but d'apporter son soutien, tant aux personnes dans le besoin, qu'aux commerçants de Wintzenheim.

NOËL À WINTZENHEIM

A l'heure de l'impression de cette gazette, une chose est sûre, quelles que soient les adaptations du déconfinement, Noël 2020 ne ressemblera en rien aux noëls que nous avons connus.

Respectons les règles sanitaires mais ne soyons pas résignés pour autant ! Faisons appel à notre imagination pour retrouver les couleurs, les lumières et les senteurs qui éveillent notre imaginaire et créent cette ambiance chaleureuse et festive que nous apprécions tant. Décorons nos fenêtres, nos balcons ou nos jardins, soyons les acteurs de cette atmosphère si particulière et si paisible et bienveillante des fêtes de Noël pour que notre ville retrouve la vie, la solidarité, la cordialité. Envoyez-nous des photos de vos décorations, de celles de vos voisins, nous ferons paraître les plus jolies ou les plus insolites sur le site facebook de la ville et dans la prochaine gazette. Par ailleurs, le concours des vitrines de Noël est relancé pour les commerçants, pour les admirer profitez de vous rendre chez eux, vous les soutiendrez, ils ont besoin de nous.

Pour s'inscrire dans cet esprit d'animation et pour répondre à une demande du Père Noël, la Ville a installé des boîtes aux lettres spécifiques aux abords des écoles municipales jusqu'au 20 décembre afin que chaque enfant puisse y déposer une lettre à son attention. Une réponse est assurée à tous ceux qui auront indiqué leur adresse nous a dit le Père Noël surtout si, comme il le souhaite, la lettre est accompagnée d'un dessin ou d'un poème. Et bien sûr nous aurons plaisir à les publier sur le site de la ville et à les afficher dans les deux maisons de retraite de la commune.

Cette année, Noël doit être la fête de tous mais tous ensemble ! La ville a investi dans plus de décorations pour colorer nos rues de joie et d'harmonie. Mais chacun, petit ou grand, peut

compléter, en passant, les décorations des sapins mis en place au centre-ville (place de Gaulle, Place de l'Hôtel de ville) comme à Logelbach (Mairie annexe, Eglise blanche, ...). Un sapin a aussi été installé au rond-point des cimetières, rue de Turckheim à Logelbach à l'initiative d'habitants de cette rue qui souhaitent le décorer en hommage à tous ceux qui ont souffert de cette pandémie parfois, hélas, jusqu'à devoir nous quitter. Passez le voir.

Nous avons tous vécu une année hors du commun et qui a bouleversé notre vie bien réglée, nos habitudes, cette forme de sécurité confortable que procurait la routine. Nous devons faire face à un ennemi invisible et à des mesures qui n'ont cessé de restreindre nos libertés et personne ne peut dire qu'il y est indifférent. Mais pour que notre société surmonte cet épisode douloureux, quelle que soit notre génération, nous devons avoir une réponse collective, une réponse de solidarité. La première étape qui s'ouvre à nous est de vivre des fêtes de fin d'année en sérénité avec le parfum de la convivialité, unissons nos efforts pour que l'ambiance soit à la joie et au bonheur, unissons nos sourires pour que cette période de festivités soit celle de l'amitié, du don, du partage, de la cordialité.

Presque toutes les animations de fin d'année ont dû être annulées mais nous n'avons lâché chaque spectacle que contraints face aux interdictions qui s'accumulaient. Mais grand bonheur, nous pourrions offrir le spectacle jeune public prévu le 23 décembre à l'Arthuss dans le cadre de la saison culturelle ! C'est avec un plaisir immense que nous accueillerons les enfants, dans le strict respect des règles sanitaires, pour un moment de joie et de rires juste avant Noël.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous, prenez bien soin de vous.

Daniel LEROY
Adjoint au Maire



SECTION SAVATE BÂTON DÉFENSE DU KARATÉ

Pour sa 2^{ème} saison 2020/2021, au Karaté Club de Wintzenheim, la section Savate Bâton Défense, qui est une discipline de la Fédération Française de Savate Boxe Française et Disciplines Associées, enseigne le savoir-être et savoir-faire face à une situation dégradée de violence possible ou avérée en utilisant les gestes de la boxe française mais pas que, redémarre doucement après une interruption brutale la saison dernière, COVID-19 oblige.

Au nombre d'une quarantaine d'adhérents la saison dernière, la section reprend avec une vingtaine d'adhérents et des nouveaux qui la rejoignent.



Jeunes et adultes viennent s'entraîner ensemble dans la bonne humeur sur divers thèmes comme : défense contre saisie, un ou plusieurs agresseurs ...

La section organise régulièrement des stages de défense « spécial féminine » sous l'appellation d'Action Féline pour tous les âges et niveaux.

Elle invite, durant ses stages, des associations

comme : Nous Toutes68, Les Foulées Du Sourire, Appui, avec qui elle travaille souvent pour la lutte contre les violences faites aux femmes.



La section est soudée par sa bonne ambiance et ses sorties extra club comme les randonnées, sortie patinoire ...



Contact : stephane.muthelet@yahoo.fr
Facebook : savate baton defense Wintzenheim
Instagram: sbd_wintz

QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE...

A l'initiative de la Société d'Histoire de Wintzenheim, une nouvelle rubrique voit le jour dans la Gazette du Lévrier.

Il s'agit de mettre en lumière les archives municipales de la ville de Wintzenheim, conservées précieusement dans une chambre forte située dans la partie la plus ancienne de la mairie. Ces registres recueillent la

consignation de toutes les décisions concernant la vie de notre commune, et sont la mémoire de Wintzenheim. Dans ses moindres détails...

Ainsi, la Société d'Histoire de Wintzenheim va vous faire découvrir au fil des prochains numéros de La Gazette du Lévrier des extraits cocasses de l'histoire de notre ville.

PETITE HISTOIRE DE WINTZENHEIM Acte 5



Jusqu'à une époque récente, si le pharmacien vend des médicaments produits par l'industrie pharmaceutique, il en élabore également dans son officine sur prescription médicale ; il lui incombait également la responsabilité des ventes de poisons destinés à la destruction des parasites et des nuisibles notamment l'arsenic utilisé pour le chaulage des grains. Cette fonction n'était pas toujours sans risque : au début du XX^{ème} siècle, lors de l'invasion de souris détruisant les récoltes, les cultivateurs trouvant que les appâts empoisonnés manquaient d'efficacité, accusèrent -à tort- le pharmacien d'avoir voulu « économiser » la strychnine qui en était le principal composant !

Justin Schaedelin (1813-1880) originaire de Colmar, est le premier pharmacien installé en 1835 à Wintzenheim dans ce bâtiment construit en 1790.

Par la suite, divers pharmaciens se succéderont : MM Schneckengerber, Biesten, Steuer, Helfer, Lückert, Hueber ...

Baucoup d'entre nous se souviennent encore de l'odeur de camphre et de guimauve reconnaissable entre mille, des parois tapissées de boîtes de médicaments de toutes sortes.

A partir de mai 1968, Guy Schwab reprend le flambeau, transforme la pharmacie et la modernise. Son fils Philippe s'installera au pôle médical « Simone Veil ». C'est dans un cadre moderne, adapté aux besoins nouveaux de la société, que chacun pourra trouver un remède, des conseils et souvent un moment d'écoute...

Sources :
Archives municipales de Wintzenheim
Archives Départementales du Haut-Rhin
La France des Pharmacies anciennes - Ch. Lefebvre
Médecine et assistance en Alsace Istra 1976

Depuis près de deux siècles, l'une des adresses les plus connues de Wintzenheim se trouvait au 61 de la rue Clemenceau ; signalée par une croix verte rassurante : c'était « notre pharmacie ». Fin 2018, elle a déménagé pour devenir partie intégrante du pôle médical situé sur l'ancien emplacement de la cour dimière des chanoinesses de Remiremont

Douleurs et maladies ont toujours fait partie du sort des hommes qu'ils ont tenté de soulager par les incantations, les prières, les plantes, etc... Vers l'an mil, religieux et apothicaires, herboristes et épiciers, fournissaient onguents et remèdes divers.

Mais il faudra attendre les progrès médicaux et le développement de l'industrie chimique du XIX^{ème} siècle pour que la pharmacie acquière ses lettres de noblesse. A partir de 1803, la profession de pharmacien est strictement réglementée. Elle obtient le monopole de la vente des médicaments ainsi que celle de la vente des substances toxiques consignées dans un registre des poisons.

La Société d'Histoire de Wintzenheim souhaite enrichir ses archives et manque de documents ou d'archives personnelles concernant les habitants de Wintzenheim. Si vous êtes en possession de documents anciens : contrats de vente, ou autres actes patrimoniaux, photos d'associations, ou cartes postales anciennes, vous pouvez si vous le souhaitez prendre contact avec la SHW qui numérisera et archivera ainsi ces précieux documents.

Ceux-ci seront alors soigneusement classés et consignés, et deviendront les témoins d'une époque pour les générations futures. La SHW vous en remercie par avance.

contact@shw.fr

COURSE DE WINTZENHEIM

27 décembre

Inscription sur sporkrono 5 à 12€

Départ & Arrivée : Halle des fêtes

Parcours : dans les rues de Wintzenheim

> 10 km
> 5 km
> Course enfants

en partenariat avec **TEAM COM**

<https://events.agence-teamcom.fr>

www.ville-wintzenheim.fr

BRÈVES DE RENTRÉE



1^{er} septembre 2020 : c'est la rentrée scolaire pour 568 enfants de Wintzenheim et 210 à Logelbach. Cette rentrée a lieu dans un contexte particulier. Les parents ont été informés de son déroulement et des consignes à respecter.

Comme chaque année, Monsieur le Maire, accompagné d'un adjoint, est présent pour souhaiter la bienvenue aux élèves, aux enseignants et aux différents intervenants.

Annoncée fin de la dernière année scolaire, une ouverture de classe s'est faite à l'école élémentaire La Dame Blanche ainsi qu'à l'école maternelle Arc-en-Ciel.

Toujours attentifs aux demandes, le service des affaires scolaires et les services techniques répondent le plus rapidement possible, de même qu'à chacun des problèmes posés. Les locaux et le matériel scolaire sont les objets d'une réflexion et d'un renouvellement selon un programme pluriannuel.

Rénovation et nouvel équipement d'une salle de classe à l'école La Dame Blanche : peinture murale, sol, mobilier de rangement, tableau et vidéoprojecteur interactifs.



Pour information, le coût de trois ordinateurs pour la salle informatique de chaque école élémentaire et d'un équipement interactif (tableau + vidéoprojecteur) pour La Dame Blanche et les Nénuphars est de 16 000€.

En outre, cette année scolaire est encore perturbée par la crise sanitaire. Les parents, les enseignants et la Ville de Wintzenheim y font face grâce à une bonne collaboration. Ce lien indispensable, qui est aussi un bel exemple pour nos enfants, permettra assurément de perpétuer les activités liées aux fêtes de fin d'année dans nos écoles.

Concernant le projet « périscolaire » de Wintzenheim-centre : il s'agit de la réalisation de nouveaux locaux dédiés au service périscolaire et d'une création d'un restaurant scolaire ayant la capacité d'accueillir la totalité de nos jeunes usagers. Ce projet est entré dans sa phase initiale. Une étude de faisabilité basée sur un relevé des besoins liés à ce service a été réalisée. Elle a permis une analyse de différentes options soumise au Conseil Municipal. Le premier pas est donc fait.

Lucette SPINHIRNY,
Adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse

ESPACE ANIMATIONS

INSCRIPTIONS AUX VACANCES DE NOËL

Pour les vacances de Noël, l'Espace Animations Arthuss vous donne rendez-vous du 28 au 31 décembre 2020, pour bien terminer l'année et se préparer à 2021 comme il se doit !

Au programme de cette semaine festive, réalisation d'un court métrage avec un smartphone, échange de Kdos, grand loto, pyjama party et bataille de polochons, futsal et mise en beauté pour le réveillon. Délires et convivialité seront également de la partie.

Inscriptions pour les 11-17 ans (hors renouvellement d'inscription) : à partir du samedi 5 décembre à l'Arthuss et les jours suivants : les mercredis, les mardis, jeudis et vendredis sur rendez-vous.

Pour tout renseignement :

09 67 30 72 45 ou
mbey@mairie-wintzenheim.fr



SANTÉ : UNE NOUVELLE OFFRE DE SOINS À LOGELBACH



Depuis le 29 septembre, avec le nouveau pôle médical « Louise Jordan », la commune améliore son offre de soin et y accueille cinq nouveaux professionnels du médical et paramédical (sur sept), venus s'y installer pour leur activité.

Vous pourrez y trouver :

- Maxime GUISE, psychologue, Tél : 06 75 74 45 38

- Chloé KREMPP, orthophoniste, Tél : 06 58 78 51 65

- Marie DELAHAYE et Sonia PENSERINI, infirmières, Tél : 07 70 90 04 25

- Docteur Nicolas TISSERAND, médecin généraliste, Tél : 03 89 47 78 23

- Audrey NOBIS, naturopathe, Tél : 06 18 96 68 40

- Annabel BEGAUD, ostéopathe, Tél : 06 07 07 17 78

APPEL AUX DONS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DU HAUT-RHIN !

Le Haut-Rhin a déjà payé un lourd tribut à l'épidémie de COVID-19 avec plus de 850 décès. Ces chiffres sont dramatiques et nos hôpitaux ont été submergés pendant de nombreuses semaines très difficiles. Mais nous pouvons espérer que cette pandémie soit rapidement endiguée et ne cause plus autant de victimes à l'avenir.

Le cancer par contre, continue et continuera à frapper encore longtemps : aujourd'hui, on estime qu'une personne sur trois sera touchée par un cancer au cours de sa vie, voire, dans un proche avenir, une sur deux !

Dans notre département, ce sont chaque année environ 6500 personnes touchées, tous cancers confondus et 1800 décès !!

Notre combat est plus que jamais d'actualité, ce que fait la Ligue, c'est grâce à la générosité de ses donateurs : du soutien à la Recherche à l'aide pour les personnes malades et leurs proches, en passant par la prévention pour les plus jeunes (40% des cancers peuvent être évités).



DÉJÀ 435 CONNECTÉS ! L'APPLICATION MOBILE UTILE POUR TOUS LES CITOYENS



Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la municipalité a lancé début septembre son application mobile PanneauPocket. Les événements locaux et l'actualité de votre commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Vous ne l'avez pas encore ?

Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone portable, et hop ! Les informations et les alertes sont toujours accessibles.

Que vous soyez habitant ou de passage, vous ne communiquez pas votre numéro de téléphone ou votre adresse-mail pour être informé. Aucune donnée n'est collectée !

Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

SOLIDARITÉ

La chute des dons sans précédent pour la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin en raison de l'épidémie de COVID-19 met en péril la pérennité de son existence et ses actions.

Aidez-nous en faisant un don :

- Sur internet, directement sur le site de la Ligue : www.liguecancer-cd68.fr
- Par chèque :

soit en le déposant en Mairie, dans l'urne prévue à cet effet jusqu'à fin décembre, soit en le déposant dans la boîte aux lettres de votre délégué, soit en le retournant par courrier à l'adresse : Ligue contre le cancer du Haut-Rhin, 1, rue Camille Schlumberger - 68000 COLMAR

Plus que jamais, votre soutien est vital pour la lutte contre le cancer dans notre département. Chaque don compte !

Nous vous remercions infiniment de votre compréhension et de votre générosité !

Contact : Tél : 03 89 41 18 94 - Mail : cd68@ligue-cancer.net

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12/06/2020

- Désignation du secrétaire de séance
- Décision de tenir le conseil municipal à huis clos
- Mode de compte-rendu de la séance du conseil municipal
- Approbation du compte-rendu synthétique du conseil municipal du 23 mai 2020
- Compte de gestion du Budget Principal 2019
- Bilan foncier 2019
- Approbation du Compte Administratif du Budget Principal 2019
- Affectation des résultats du Compte Administratif 2019 au Budget Supplémentaire 2020 de la Ville de Wintzenheim
- Approbation du Budget Supplémentaire du Budget Principal 2020 de la Ville de Wintzenheim

- Approbation des subventions 2020 aux associations
- Compte de gestion 2019 du budget annexe de la RMACTW
- Approbation du Compte Administratif 2019 du budget annexe de la RMACTW
- Affectation des résultats au Budget Supplémentaire 2020 de la RMACTW
- Approbation du Budget Supplémentaire 2020 au budget annexe de la RMACTW
- Mise en place d'un service de paiement en ligne des recettes publiques locales Payfip et adoption de la convention
- Approbation des avenants de non-actualisation des prix des marchés de travaux du pôle sportif, du pôle médical de Wintzenheim et de l'extension du groupe scolaire de Logelbach
- Approbation de l'actualisation de la Taxe Locale de Publicité Extérieure (TLPE)
- Approbation des horaires hebdomadaires des écoles

- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- Adoption du règlement intérieur du pôle sportif
- Adoption du règlement intérieur de l'espace animation Arthuss
- Acquisition des parcelles n°382, 383, 384, 394, 400, 401 et 402 section 29 au lieu-dit Naufeld
- Acquisition de la parcelle section 27 n°126 - Strohsack
- Création de la rue des lilas dans le lotissement -Le Clos des Aigles-
- Acquisition de la parcelle section 57 n°227 - rue du Maréchal Joffre
- Rapport annuel 2019 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
- Rapport d'activité 2019 du délégué Enfance pour Tous de la DSP pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil -Pom' de Reinette-
- Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités

SÉANCE DU 10/07/2020

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal synthétique de la séance du conseil municipal du 12 juin 2020
- Désignation des membres siégeant à la Commission Locale d'Evaluation des Cargés Transférées
- Création de postes de recenseurs pour le recensement de la population en 2021
- Création d'un poste de coordinateur communal pour le recensement de la population en 2021

- Subvention exceptionnelle à l'association des Scouts et Guides de Wintzenheim
- Dénomination du pôle médical de Logelbach pôle médical Louise JORDAN
- Approbation de la convention encadrant l'accueil de loisirs sans hébergement avec la Casse d'Allocation Familiale du Haut-Rhin
- Approbation de la convention d'incitation à la réalisation de travaux d'économie d'énergie et à l'amélioration de l'habitat avec l'Isolidarité
- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) relative aux dépenses liées à la lutte contre le Covid 19

- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'installation de système de vidéo-protection
- Demande de subvention auprès du CD du HR au titre de la politique de développement pour le FSPP pour l'installation de systèmes de vidéo-protection
- Prise en charge des hypothèques des parcelles n°616 et 625 section 30 dans le cadre de la liquidation judiciaire de la SARL Orya Résidence
- Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 25/09/2020

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal synthétique de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2020
- Rapport d'activités 2019 du délégué du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation par voie d'affermage du service périscolaire et de l'accueil de loisirs
- Avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du service périscolaire et l'accueil de loisirs avec les PEP Alsace

- Lancement de la procédure de Délégation de Service Public pour l'exploitation du service périscolaire et l'accueil de loisirs
- Modification des horaires de l'éclairage public sur le territoire communal
- Modification de la composition du Conseil Municipal des Jeunes
- Modification de la composition du Conseil Municipal des Aînés
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour la 2ème phase de l'aménagement du parc Herzog - parvis des églises
- Subvention exceptionnelle à l'association le Cheval Blanc
- Subvention exceptionnelle à l'association Léopard
- Substitution de la commune de

- Wintzenheim par le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin pour la perception du produit de la Taxe communale sur la Consommation Finale d'Electricité
- Modification du tableau des effectifs
- Création supplémentaire de postes d'agents contractuels sur des emplois non permanents
- Fixation d'un budget de formation pour 2021 pour les élus
- Fixation des modalités de remboursement des frais pour les élus et les agents
- Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Parole aux groupes

GRUPE "VIVRE WINTZENHEIM AVEC AMBITION ET RÉALISME"

La vie continue !

L'épidémie de COVID-19 a fortement affecté la vie de chacun d'entre nous que ce soit au niveau familial, social, professionnel et économique, culturel ou associatif. Les mesures prises pour l'enrayer sont destinées à nous protéger et il est important de veiller à la santé de tous. Mais il ne faut pas que ces mesures tuent notre société à terme. Dans ce souci de maintenir une perspective d'avenir heureux, notre équipe se refuse à baisser les bras et unie derrière notre Maire, poursuit le travail pour lequel vous nous avez élus, la mise en œuvre de notre programme.

Ainsi nous réalisons les projets annoncés ce qui soutient l'économie locale et l'emploi, nous continuons à proposer des animations et des activités pour préserver le lien social et le droit à la culture afin que nos esprits et nos corps trouvent encore des moyens d'évasion. Nous veillons aussi du mieux possible à promouvoir les circuits courts et à aider les plus démunis, la solidarité, l'entraide, le soutien sont encore plus nécessaires en cette période où règne la tentation du repli sur soi.

Bien sûr, nos actions se font dans le strict respect des gestes barrières, mais nous les avons engagées et les poursuivrons pour que demain la vie reprenne sans carence ni retard dans nos projets afin qu'elle vous soit facilitée et plus agréable encore.

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Avec le vœu de retrouver rapidement une vie saine et sereine, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année ! Restez prudents, protégez-vous et vos proches.

GRUPE "WINTZEN'AIME POUR VOUS, AVEC VOUS"

Ça commence fort !

Notre groupe étudie tous les points soumis avec sincérité et objectivité. Nous avons notamment voté contre :

- la liberté que s'est octroyé le Maire d'emprunter 4 MILLIONS d'euros. Nous avons PROPOSÉ la somme de 500 000 €, en phase avec la situation financière de la commune. REFUSÉ !

- la hausse de 1,5 % de la Taxe Locale de Publicité Extérieure payée par les entreprises. Nous avons PROPOSÉ le gel du taux actuel au vu de la crise économique qui met en difficulté artisans et entreprises locales. REFUSÉ !

A chaque séance des points sont soumis au vote sans présentation, sans débat, sans concertation préalable en commission.

Constructifs et dévoués aux habitants de notre commune, nous continuerons à nous investir POUR VOUS, AVEC VOUS.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous !

Pour le groupe : Claude KLINGER-ZIND
Membres du groupe : Claude KLINGER-ZIND, Christelle PFLEGER, Dominique CHERY, Corinne BUEB, Jean-Marie MULLER

Sorties

23.12 à 15h **SPECTACLE JEUNE PUBLIC**
«Y AURA-T-IL DE LA DINDE À NOËL ?»
Auditorium de l'Arthuss

27.12 dès 9h **COURSE 10 KM, 5KM**
ET POUR LES ENFANTS
par les Run'Heures d'Allure
dans les rues de Wintzenheim

06.01 à 20h **CONCERT JAZZ «VIRTUOSE»**
de Ben TOURY
Auditorium de l'Arthuss

10.01 9h à 17h **BROCANTE DU GEEK ET JOUETS ANCIENS**
Halle des Fêtes

03.02 à 20h **CONCERT DÉCALÉ À DEUX GUITARES**
Crazy Nails
Auditorium de l'Arthuss

06 et 07.02 **SALON DU BIEN-ÊTRE**
AMV68
Halle des Fêtes

18.02 **AUDITION INTERCLASSE**
Ecole de Musique et de Danse
Auditorium de l'Arthuss

20/21.02 **TOURNOI DE TAROT ET TOURNOI DE**
BELOTE
Tarot Club
Salle Laurentia

24.02 à 15h **SPECTACLE JEUNE PUBLIC**
«LE VOYAGE MAGIQUE»
Auditorium de l'Arthuss

Commémorations

02.02 **COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION**
Monument aux Morts de Wintzenheim

Vie Politique locale

18.12 **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Salle du Conseil

Solidarité

09.02 **DON DU SANG**
de 16h à 19h30 Salle Laurentia



MAIRIE DE WINTZENHEIM
28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim
Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr
Site web: www.ville-wintzenheim.fr
Horaires d'ouverture:
Lundi 8h-12h00 et 13h30-18h
Mardi 8h-14h30
Mercredi 8h-12h et 14h-17h
Jeudi 8h-12h00 et 14h-19h
Vendredi 8h-12h

MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH
2 rue de la Gare 68124 Logelbach
Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69
E-mail:mairie.annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr
Heures d'ouverture :
Jeudi 14h-19h

URGENCES
Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie de Wintzenheim
6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

POLICE MUNICIPALE
ET OBJETS TROUVÉS
Tél : 03 89 27 94 97
E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

DÉFIBRILLATEURS
Deux appareils sont installés dans la commune :
- l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre
- l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

GAZ
Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

COLMARIENNE DES EAUX
Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

ENEDIS
Tél. : 09 69 39 33 04 du lundi au samedi de 8h à 21h. Dépannage : 09 726 750 68.

ÉCLAIRAGE PUBLIC
Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.
URGENCES RMACTW
Du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h - Mairie –Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98
En dehors de ces horaires, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

ORDURES MÉNAGÈRES
La collecte en est assurée
- le lundi pour les bio déchets
- le jeudi pour les déchets traditionnels
Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.
RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.
Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.
Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

DÉCHETTERIES
Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.
Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :
- d'avril à septembre, du lundi au samedi de 9h à 19h ; le dimanche de 9h à 12h30.
- d'octobre à mars, du lundi au samedi de 9h à 18h : le dimanche de 9h à 12h30.
Les jours fériés, consultez la presse locale.

Numéros de téléphone utiles :
- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30
- déchetterie Europe 03 89 27 50 93
Pensez à emporter votre carte d'accès aux déchetteries

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER
Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX
Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

SERVICE SOCIAL
Pôle gérontologique
concerne les personnes de plus de 60 ans
2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER
Sur RDV :
Tél. : 03 89 30 23 16
Fax : 03 89 77 47 03
E-mail : gerontomunster@cg68.fr

Centre médico-social
19 rue Clemenceau
68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 05 98

LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES À Wintzenheim
École Maternelle "Arc-en-Ciel"
1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11
Directrice : Mme KEMPF
École élémentaire "La Dame Blanche"
Rue des Prés - Tél. : 03 89 27 49 02
Directeur : M. JARDY

À Logelbach
École Maternelle "Les Nénuphars"
9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11
Directrice : Mme KOHLER
École élémentaire "Les Cèdres"
9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17
Directrice : Mme MIDON

LE COLLÈGE PRÉVERT
15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 02 03
Principal : M. ROQUE

LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"
9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Tél. : 09 54 29 15 57
Directrice : Mme MANROUBIA

LE PÉRISCOLAIRE "LA RÉCRÉATION"
11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 28 23
E-mail : larecreationwintz@orange.fr
Responsable : Mme BLONDET
9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Tél. : 03 89 87 33 81
E-mail : larecreationlog@orange.fr
Directrice : Mme CHARNEY-BRINGEL remplacé(e) actuellement par Mme Perrine BOURSE

LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSEC
Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 25 40
E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr
Responsable : Mme BAUDOUIN

